

# GOUPILLIERES

## VŒUX ANNÉE 2018

### Excusés

- Christophe Bouillon, député.
- Guillaume Coutey, conseiller départemental.
- Chantal Verhalle, maire de Bouville.

### Je remercie de leur présence

- Agnès Largillet, conseillère départementale
- Michet Bentot, président de la communauté de commune « Caux Austreberthe », maire de Barentin.
- La gendarmerie de Pavilly-Barentin
- Le Capitaine Sylvain Delabrière, commandant de la Caserne des Pompiers de Pavilly.
- Mesdames et Messieurs les maires et élus de la communauté de communes et des communes voisines,
- Les présidentes et présidents d'associations.
- Sophie Leclercq, directrice de l'école.
- Madame Thomas, correspondante du journal « Paris-Normandie ».
- Monsieur Bidaux, correspondant de l'hebdomadaire « Courrier-Cauchois ».

Je remercie également l'ensemble du personnel municipal pour son travail effectué au sein de notre village, ainsi que les personnes qui nous aident **bénévolement** pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Je remercie également l'ensemble du conseil municipal qui m'assiste à la gestion de notre village.

### Nouveaux habitants

Dans le courant de l'année différents déménagements et emménagements nous ont permis d'accueillir dix nouvelles familles. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que notre village leur apporte un cadre de vie agréable.

## **Naissances**

L'année 2017 a également vu la naissance de six naissances qui ont fait la joie de leurs familles respectives.

## **Sécurité**

Le conseil départemental nous avait prêté un radar pédagogique sur la période fin 2015/début 2016, et sur lequel il a été enregistré tous les passages de véhicules, avec les vitesses.

L'année 2016 a vu la réalisation des travaux de sécurisation de la traversée de notre village et la sécurisation de la Vallée avec la création de places de parking.

Ce projet a été réalisé avec la commission de travaux et les services de la direction des routes de Clères et de Rouen.

Avant les travaux, la vitesse représentative du comportement des usagers sur la RD6 était de 87 km/h avec des vitesses dépassant les 130 km/h.

Un contrôle de vitesse sur un mois, en 2017, a révélé - après les travaux - que la vitesse était redescendu à 64 km/h au lieu des 87 km/h.

Sur la RD22, à Goupillières-Vallée, la vitesse représentative est de 65 km/h.

La vitesse représentative du comportement des usagers correspond à la vitesse au-dessous de laquelle roule 85% d'entre eux.

## **RÉALISATIONS QUI ONT ÉTÉ FAITES EN 2017**

- Entretien de voirie, avec pose d'une bi-couche, rue et impasse de Chasse, avec création d'aires de croisement.
- Élargissement, avec création d'un trottoir et d'un plateau surélevé, rue de la côte des Monts, entre le rond-point du Lavoir et le rond-point de la RD6.
- Création de deux autres plateaux surélevés, l'un rue de la Culotte Sèche et l'autre à la sortie du lotissement Le Lavoir

## **L'ÉCOLE**

Je voudrais remercier le personnel, l'enseignante, les intervenantes, les parents d'élèves, les habitants, nos conseillers départementaux, notre député, les sénateurs de Seine Maritime, les médias (la presse, radios, télévision),

l'association « École et Territoire » et le conseil municipal qui se sont mobilisés pour le maintien de notre école.

Je remercie également les quelques 150 à 160 maires qui ont accepté de signer la lettre ouverte adressée à Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République.

La suppression du poste de l'enseignante a été suspendue suite au référé du 9 août 2017, par le tribunal administratif (3 semaines avant la rentrée scolaire).

Monsieur le Président de la République était favorable à un moratoire pour l'école rurale ; *« plus de fermetures d'écoles dans le monde rural, dans les 5 ans qui viennent, parce que la ruralité en a besoin, pour attirer à nouveau, réenclencher son attractivité, ce qu'elle est en train de faire. On peut effectuer des regroupements, mais il n'y aura plus de fermetures de classes, c'est ce qui est très important, parce qu'un regroupement qui se traduit par une fermeture, c'est un problème, c'est ce qui inquiète, c'est ce qui pénalise une commune. »*



*Monsieur François Dodelin, maire, aux côtés de Monsieur Michel Bentot et de Mme Agnès Largillet.*

Lors de réformes réalisées depuis l'élection de Monsieur Macron, il est précisé que c'était dans son programme, il ne faut pas attendre la fermeture des écoles pour faire le moratoire (c'était dans ses annonces lors de son passage sur FR3 Poitiers, entre les deux tours des élections présidentielles).

Notre école accueille 23 élèves en une classe unique de la grande section au CM2.

Cette année, les élèves vont travailler sur les fables de Jean de la Fontaine.

A la rentrée prochaine, il est prévu un effectif de 24 élèves, du CP au CM2 et un autre de 17 en maternelle, si les services de l'Éducation Nationale acceptent de nommer un enseignant pour la section maternelle.

Sinon la classe unique ouvrira avec 26 élèves de la grande section maternelle au CM2.

Madame Crevel assiste Sophie Leclercq notre directrice-enseignante ainsi que les deux intervenantes, Madame Hélène Grégoire (en musique et chants) et Madame Frédérique Baray (en peinture).

En 2017 il s'est créé une association « *Jamais sans mon école rurale* » qui a ouvert une structure d'accueil pour les enfants âgés de 2 ans 1/2 à 4 ans.

Nous avons mis à sa disposition des locaux qui, après rénovation, nettoyage, peinture par les membres de l'association et aménagement par la commune, ont accueilli 12 enfants.



*Les habitants, les élus locaux et les corps constitués réunis dans la salle...*

L'animation de la structure est assurée par Monsieur William Pilon.

L'association, les « Joyeux Goupillons », représentée par son président Monsieur Germain Eliot, va remettre, pour les élèves, des dictionnaires à Sophie Leclercq, directrice de l'école.

Le goûter de Noël a été partagé avec les anciens du village et les enfants de la structure d'accueil.

Après une chanson interprétée par les enfants, le père Noël a offert des friandises à tous les enfants.

Le Comité des fêtes représenté par son président, Monsieur Jean-Claude Leroux, a également offert des friandises aux enfants de l'école et de la structure d'accueil.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

De nouvelles compétences sont entrées en fonction en 2017 (le PLU) et d'autres y entreront en 2018.

Monsieur Michel Bentot, président de la com-com, pourra vous informer sur ces nouvelles compétences.

## **LNPN**

Concernant la ligne nouvelle Paris-Normandie, le tracé EST a été retenu à ce jour. Ce tracé passerait au sud-ouest de notre village, pour aller franchir la vallée de l'Austreberthe au niveau de Pavilly-Vallée.

Monsieur Michel Bentot, pourra vous donner plus d'informations à ce sujet.

## **Madame Brigitte AUBER**

Madame Auber ayant pris sa retraite le 1<sup>er</sup> décembre 2017, c'est désormais Madame Mélodie Leclerc qui assure la garderie du matin et le service de la cantine jusqu'à la fin de l'année scolaire.

*« Vous êtes entrée au service de la commune en septembre 1990. Cette année-là, nous avons obtenu une dérogation de l'Inspection Académique, pour accueillir 7 élèves de 4 ans (moyenne section de maternelle). Vous avez assisté l'enseignante de la classe des petits (notre école comptait 2 classes). La directrice était Madame Hue.*

*Vous avez ensuite connu 5 directeurs et directrices d'école durant votre carrière.*

*Vous avez assuré les fonctions de la garderie et également le service de la cantine après le départ en retraite de Madame Hélin.*

*Aujourd'hui c'est à votre tour de faire valoir vos droits à la retraite après 27 ans au service de notre commune et principalement de notre école.*

*Je vous souhaite une bonne retraite, qui je pense sera bien occupée. »*

***Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2018, ainsi qu'à votre famille et à vos proches.***